

## Bretagne



N° 40

Mai 2016

## Les marchés locaux du travail en Bretagne : six profils de fonctionnement distincts

**E**ntre 2007 et 2012, la population active a augmenté de 4,1 % en Bretagne mais cette évolution moyenne masque de fortes disparités territoriales. Le clivage entre la partie est de la région, plus dynamique et la partie ouest, plus en difficulté, s'accentue. Les facteurs qui interagissent sur les marchés locaux diffèrent d'un territoire à l'autre. Ainsi, six profils-types de zones d'emploi se distinguent suivant les évolutions de l'emploi et du chômage, les degrés d'ouverture aux migrations résidentielles d'actifs ainsi qu'aux navettes domicile-travail. Certaines zones attirent des actifs tout en créant des emplois (Rennes, Vitré) tandis que d'autres, attractives également, voient le chômage progresser davantage (Vannes, Saint-Brieuc). Selon la propension des actifs à trouver un emploi à l'extérieur de la zone, la baisse de l'emploi aura une incidence différenciée sur le chômage : plus forte à Quimper et moins forte à Guingamp. La zone d'emploi de Brest fonctionne de manière autonome. L'intensité des flux des navetteurs met en exergue des synergies entre des zones d'emploi adjacentes, les unes pourvoyeuses d'emplois et les autres de main-d'œuvre.

Jean-François Hervé et Valérie Molina, Insee

La compréhension du fonctionnement des marchés locaux du travail permet aux décideurs d'adapter leurs actions au niveau local, notamment dans le cadre de la mise en place des services publics de l'emploi de proximité (SPEP) (*encadré*). Ainsi, un marché local du travail ouvert aux flux externes (migrations résidentielles ou navettes domicile-travail) va de pair avec une aire de recrutement élargie pour les postes à pourvoir. Pour les résidents, il traduit également l'existence d'opportunités professionnelles situées à l'extérieur du territoire. A contrario, dans une zone d'emploi (ZE) entretenant peu d'échanges avec son environnement, les politiques locales de l'emploi auront des retombées directes sur l'emploi et le chômage des résidents. L'étude de ces mécanismes montre également comment s'opèrent d'une part le partage emploi/chômage dans les territoires attractifs où s'installent des actifs, et d'autre part l'arbitrage chômage/migrations sortantes dans les zones exposées à des pertes d'emplois. En 2012, la Bretagne compte 1 463 000

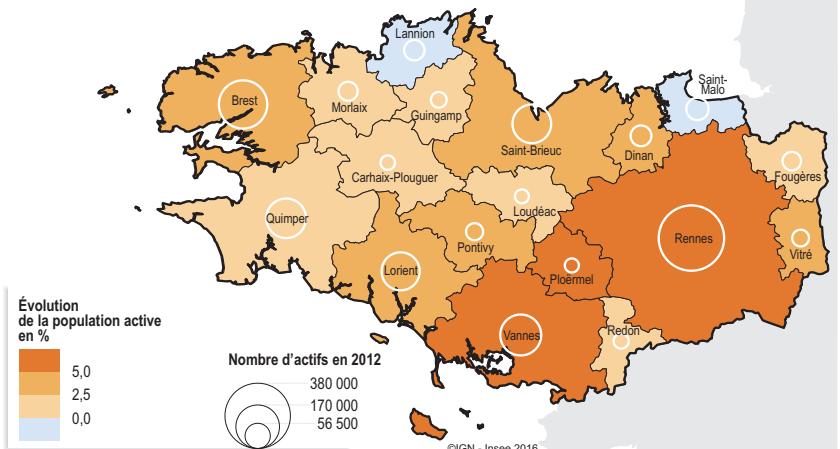
actifs de 15 à 64 ans, en emploi ou à la recherche d'un emploi. Entre 2007 et 2012, la population active a augmenté de 4,1 % dans la région. Cette évolution masque des disparités au sein des territoires (*figure 1*). En particulier, la croissance de la population active est plus importante à l'est de l'axe Saint-Brieuc -

Lorient, ainsi que dans la zone d'emploi de Brest. À l'opposé, le nombre d'actifs dans les zones d'emploi de Lannion et Saint-Malo diminue.

La population active des territoires varie sous le double effet de mutations socio-démographiques (vieillissement, migrations résidentielles et comportements

### 1 Une croissance de population active plus soutenue dans l'est de la région

Nombre d'actifs et évolution de la population active entre 2007 et 2012



Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2012

## 2 Fonctionnement des marchés locaux du travail : 6 groupes de zones d'emploi se distinguent

### Typologie des zones d'emplois



Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2012

d'activité) et d'évolutions propres au marché du travail, à savoir la dynamique de l'emploi et du chômage ou l'intensité des navettes domicile-travail (*définitions et méthodes*). Ces déterminants interagissent différemment selon les territoires. Entre 2007 et 2012, seul le taux d'activité augmente dans toutes les zones, en raison des réformes des retraites qui ont incité les séniors à rester plus longtemps sur le marché du travail.

Pour les autres facteurs, l'analyse de ces interactions fait apparaître six profils-types de zones d'emploi aux fonctionnements différents (*figure 2*).

#### ZE du Morbihan, de Saint-Brieuc et Dinan : des territoires d'attractivité résidentielle pour les actifs travaillant davantage à l'extérieur

Les zones d'emploi de Saint-Brieuc, Dinan ainsi que celles situées dans le Morbihan (Lorient, Pontivy, Ploërmel et Vannes) regroupent un tiers des actifs de la région. Sur ces territoires, le déficit de jeunes entrant sur le marché du travail pour remplacer les départs en retraite est compensé par la hausse du taux d'activité des séniors. En conséquence, l'augmentation de la population active, plus forte qu'ailleurs (+ 4,6 % sur 5 ans contre 4,1 % pour l'ensemble de la région), est principalement portée par l'attractivité résidentielle. En effet, ces territoires sont attractifs pour les actifs qui y emménagent. Entre 2007 et 2012, ces six zones d'emploi enregistrent 117 à 131 installations d'actifs pour 100 départs (*figure 3*). Les échanges migratoires (arrivées et départs) d'actifs s'effectuent au sein de ces six zones d'emploi mais aussi avec celle de Rennes et celles des régions des Pays de la Loire et de l'Île-de-France. Pour moitié, les nouveaux résidents habitaient précédemment en dehors de la région.

Le solde migratoire est excédentaire avec les autres régions françaises, notamment l'Île-de-France. Il l'est également avec le reste de la Bretagne, zone d'emploi de Rennes exceptée. Au total, pour ces six zones d'emploi, le solde migratoire s'élève à + 16 400 personnes.

Du côté du marché du travail, entre 2007 et 2012, l'emploi augmente (*figure 4*) sur les six territoires (+ 2,1 %, soit + 8 800 emplois). Cette création d'emplois, combinée pourtant à une hausse des navettes sortantes, ne suffit pas à absorber l'importante arrivée d'actifs. Il s'ensuit une plus forte augmentation du chômage qui progresse de 25,8 % sur l'ensemble des six zones (soit + 11 400 personnes).

Les actifs occupent donc plus souvent qu'ailleurs des emplois à l'extérieur de la zone d'emploi dans laquelle ils résident. Ces zones, côtières pour la plupart, attirent plus par leur cadre de vie que par leur dynamique d'emploi. Par exemple, 3 800 actifs de la zone d'emploi de Lorient exercent leur emploi dans celle de Quimper et seulement 3 200 font le trajet inverse. De même, des actifs dinanais travaillent autour de Saint-Malo ou Rennes. Ceux de Vannes sont attirés par des emplois dans les zones de Saint-Nazaire et Nantes. L'excédent de navettes sortantes, qui préexistait avant 2007, s'amplifie à Vannes et Ploërmel. En revanche, il se réduit à Pontivy.

#### Rennes et Vitré : un marché du travail dynamique et des flux équilibrés

Le second groupe, composé des zones d'emploi de Rennes et Vitré, concentre 27,6 % des actifs de la région.

Dans ces deux territoires, la croissance de population active est principalement portée par celle de l'emploi. En effet, ce dernier y progresse fortement en 5 ans (+ 4,4 % soit + 15 500 emplois contre + 1,9 % pour

l'ensemble de la région) permettant d'intégrer les nouveaux actifs. Ainsi, même si le nombre de chômeurs y augmente aussi (+ 10 100 personnes soit + 35,4 % entre 2007 et 2012), cette augmentation est à relativiser par rapport à celle de l'emploi. La part de chômeurs reste la plus faible de tous les groupes (9,6 % contre 10,8 % en moyenne en 2012).

Le profil des actifs est sensiblement différent de l'ensemble de la région dans ces deux zones d'emploi : Rennes et Vitré sont en effet les seules zones à compter davantage d'arrivées de jeunes sur le marché du travail que de départs de personnes de 65 ans ou plus. La part des actifs de 25-49 ans y est la plus élevée (66 % contre 64 %) et celle des actifs de 50 à 64 ans la plus faible (22 % contre 25 %). En outre, le taux d'activité des 15-64 ans est plus fort qu'en moyenne régionale (73,8 % contre 72,2 %), notamment celui des femmes (71,2 % contre 69,6 %).

De plus, ces deux territoires entretiennent des échanges importants et équilibrés avec l'extérieur. En effet, Rennes et Vitré sont attractives pour les migrations résidentielles d'actifs dans les mêmes proportions que la moyenne des zones d'emploi de la région. La zone d'emploi de Rennes est plus ouverte aux échanges extra-régionaux, deux tiers des migrations résidentielles provenant ou étant à destination d'autres régions françaises, notamment les Pays de la Loire et l'Île-de-France. La situation géographique et le statut de capitale régionale participent à ce rayonnement.

De même, les navettes entrantes ne sont que très légèrement supérieures aux sortantes. En particulier, la zone d'emploi de Vitré connaît de nombreuses navettes quotidiennes (7 900 entrées et 7 100 sorties). Les échanges principaux concernent la zone d'emploi de Rennes. Le nombre de

#### Contexte de l'étude

Poursuivant le partenariat avec l'Insee et le Gref Bretagne, la Direccte s'est engagée dans une nouvelle étude complétant les travaux précédents sur les mobilités professionnelles dans le secteur des IAA et la GPEC territoriale. Convaincue que les réponses aux difficultés rencontrées par les entreprises et les demandeurs d'emploi sont aussi locales, la Direccte a souhaité que la présente étude s'attache à développer une meilleure connaissance des zones d'emploi et des pays, au moment où se prépare la mise en place des services publics de l'emploi de proximité (SPEP).

Avec cette étude, il s'agit donc d'apporter un éclairage supplémentaire sur le fonctionnement des marchés locaux du travail, à travers leur sensibilité aux flux extérieurs. L'objectif est de permettre aux acteurs locaux d'adapter leur action, propre à un territoire ou en coordination avec ceux qui partagent des spécificités communes.

Ronan Lhermenier  
responsable du service études et statistiques  
de la Direccte Bretagne

navetteurs et l'excédent de navettes entrantes augmentent entre 2007 et 2012. La zone d'emploi de Rennes échange des navetteurs quotidiens avec tous les territoires limitrophes et reste attractive pour l'emploi. Pour Rennes, le solde de navetteurs est excédentaire avec Ploërmel (+ 1 000), Dinan, Vannes et Fougères. Les navettes quotidiennes avec la région voisine des Pays de la Loire sont également nombreuses (5 900 entrées et 4 700 sorties).

### Saint-Malo et Redon : des zones d'emploi attractives pour les navetteurs

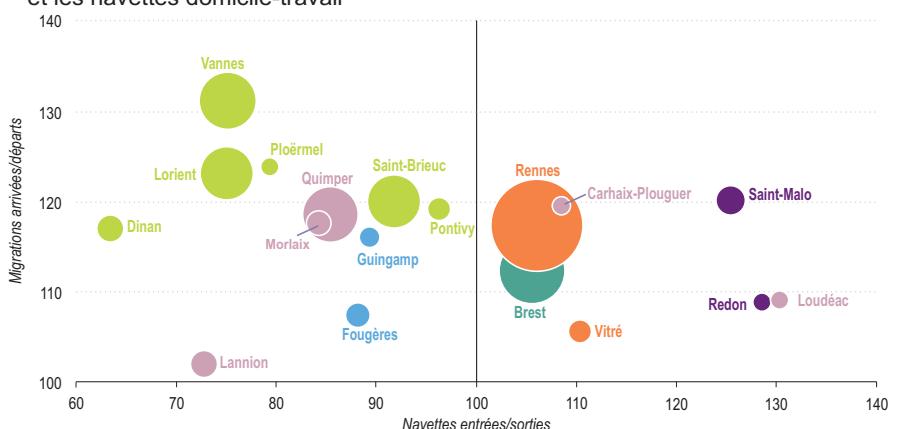
Les zones d'emploi de Saint-Malo et Redon regroupent 4,4 % des actifs de la région. Ces deux territoires, situés au nord et au sud de l'Ille-et-Vilaine, attirent des navetteurs, et comptent plus d'emplois que d'actifs en emploi. Entre 2007 et 2012, la déconnexion entre lieux de résidence et de travail s'accentue. Sur cette période, les navettes entrantes sont en forte augmentation alors que celles sortantes sont stables. Les emplois occupés par des navetteurs habitant les zones limitrophes augmentent. Le solde des navettes quotidiennes est en effet largement positif à destination de Saint-Malo (+ 2 100) et Redon (+ 1 600). Les navetteurs malouins résident principalement dans les zones d'emploi de Dinan et Rennes. Chaque jour, 4 900 habitants de la zone d'emploi de Dinan traversent la Rance pour aller travailler dans celle de Saint-Malo alors que seulement 2 500 font le trajet inverse. Ces deux zones sont donc fortement interconnectées, les dynamiques du marché du travail malouin impactant fortement les actifs dinanais. Les navetteurs de Redon, viennent de Rennes, Vannes et Nantes.

Conjointement, la zone d'emploi de Saint-Malo a perdu des actifs du fait des migrations résidentielles liées à la périurbanisation. Ainsi, 310 actifs en emploi à Saint-Malo ont déménagé vers Dinan ou Rennes en un an. La configuration de la zone d'emploi de Saint-Malo, peu étendue et très littorale, contribue à expliquer ces constats.

La zone d'emploi de Redon présente des similitudes avec, par ailleurs, un décalage entre la qualification des emplois et celle des actifs. Les navettes concernent les actifs les plus qualifiés. En effet, pour 100 actifs résidents occupés, le territoire offre respectivement 120 emplois de professions intermédiaires, 118 emplois de cadres et 113 emplois d'employés. La zone d'emploi a créé 500 emplois nets en cinq ans mais, en parallèle, le chômage augmente et la part de chômeurs s'établit à 12 % des personnes de 15 à 64 ans (contre 10,8 % au niveau régional).

### 3 Attractivité résidentielle d'actifs à Vannes, de navetteurs à Saint-Malo

Répartition des zones d'emploi selon les migrations résidentielles et les navettes domicile-travail

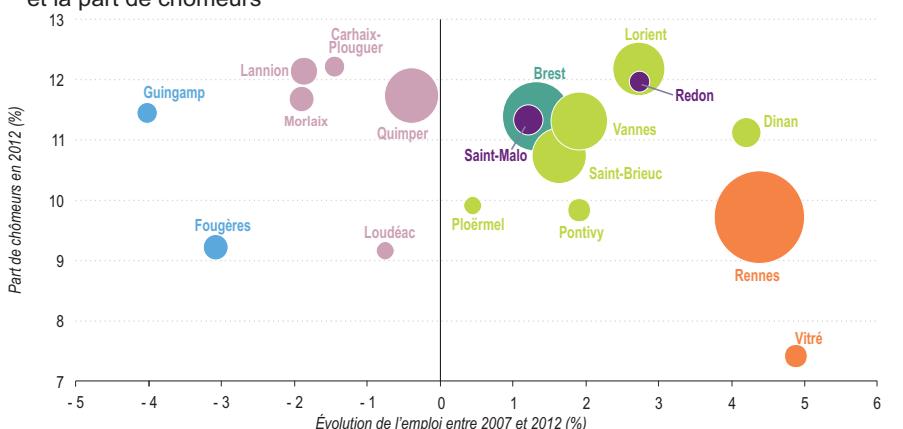


Lecture : à Saint-Malo, 125 navetteurs entrent pour 100 qui sortent en 2012. De même 120 actifs y ont déménagé pour 100 actifs ayant déménagé hors de la zone d'emploi.

Source : Insee, recensement de la population 2012

### 4 Une dynamique d'emploi plus forte dans l'est de la région

Répartition des zones d'emploi selon l'évolution de l'emploi et la part de chômeurs



Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2012

### Carhaix, Lannion, Loudéac, Morlaix et Quimper : un recul d'emplois et un vieillissement des actifs

Les zones d'emploi du centre et de l'ouest de la région regroupent 16,6 % de la population active bretonne. Cette part a baissé de 0,5 point en cinq ans. Ces territoires perdent des emplois et leurs actifs sont plus âgés qu'ailleurs.

Dans ce groupe, l'emploi recule de 0,9 % entre 2007 et 2012 correspondant à une destruction de 2 000 emplois. L'agriculture est le secteur d'activité le plus impacté perdant de l'emploi dans toutes les zones sans exception. Les autres baisses d'emploi sont principalement industrielles : agroalimentaires à Loudéac et Quimper, liées à la fabrication de machines et produits industriels à Quimper et Lannion, mais aussi dans le commerce et le transport à Quimper et Morlaix, l'information et la communication à Morlaix et les activités scientifiques et techniques à Lannion. En parallèle, l'administration publique crée des emplois, notamment à Quimper et Lannion.

En conséquence, le chômage augmente

dans toutes les zones et, à l'exception de Loudéac, la part de chômeurs y est plus forte qu'ailleurs, autour de 12 % des actifs. Sur ces territoires, la faible croissance de la population active (+ 1,2 %) est due à une pyramide des âges vieillissante. La part des actifs de 50 à 64 ans y est la plus forte : 28 % contre 25 % dans la région. L'arrivée de jeunes aux âges actifs ne compense pas les départs en retraite. La croissance de population active provient uniquement de la hausse des migrations résidentielles. Ces zones d'emploi sont éloignées des principaux pôles d'emploi de la région. Les navettes quotidiennes entre zones d'emploi restent stables entre 2007 et 2012. Les pertes d'emploi locales ne sont pas compensées par une hausse des navettes sortantes, ce qui se traduit donc par une augmentation du chômage (+ 21,8 % soit + 5 100 personnes).

La zone de Loudéac est plus attractive pour les navetteurs extérieurs, ce qui contribue à son faible taux de chômage. Une partie des actifs de Lannion va travailler à Guingamp et Saint-Brieuc. Ceux de Morlaix et

Quimper se dirigent vers Brest. Les trajets en sens inverse existent également mais sont moins nombreux.

## Guingamp et Fougères : des pertes d'emplois avec un impact limité sur le chômage en raison d'une hausse des navettes sortantes

Les zones d'emploi de Guingamp et Fougères ont une dynamique du marché du travail assez comparable. Elles perdent des emplois, ce qui incite les actifs à aller travailler en dehors. Les navettes augmentant, l'impact sur le chômage est moindre que pour les territoires du groupe précédent. Dans ces deux territoires peu étendus habitent 3,6 % des actifs de la région.

À Guingamp et Fougères, 1 600 emplois ont été détruits en cinq ans. Cette baisse (-3,5 %) est la plus importante de l'ensemble des six groupes étudiés. Ainsi, 800 emplois nets ont été perdus à Fougères et à Guingamp. À Fougères, les emplois ont été détruits essentiellement dans la fabrication de produits industriels : le façonnage de pierres, la fabrication de chaussures, de lunettes, de meubles, de moules et modèles ou encore de matelas. L'agriculture et l'information et communication perdent également des emplois. À Guingamp, les destructions d'emplois sont plus diffuses. La majorité des secteurs d'activité sont

concernés, en particulier l'agriculture, le commerce, la construction et le transport. Parallèlement à ces baisses d'emplois, les actifs sont plus nombreux à aller travailler en dehors de la zone. Les navettes sortantes augmentent de 11 % entre 2007 et 2012. Ainsi, les actifs de la zone d'emploi de Guingamp sont plus nombreux à aller travailler à Saint-Brieuc ou Carhaix. Ceux de Fougères sont attirés par Rennes, Vitré et Laval. Les navettes en sens inverse sont de moindre ampleur. En particulier, la zone de Guingamp est la seule pour laquelle le nombre d'actifs entrant recule en 5 ans. Pour autant, les actifs ne déménagent pas à proximité de leurs nouveaux emplois.

Cette mobilité accrue des actifs limite la croissance du chômage. À Fougères et Guingamp, le nombre de chômeurs a augmenté en cinq ans à un rythme moindre (+19,3 % soit +900 personnes contre +25,6 % en moyenne régionale). La part de chômeurs est plus faible à Fougères qu'à Guingamp car la zone bénéficie de la proximité de Rennes et Vitré, très dynamiques.

## Brest : une zone à faibles flux externes pour les actifs

La zone d'emploi de Brest rassemble 14 % des actifs de la région. Elle fonctionne davantage comme un système autonome où

les échanges avec l'extérieur sont moins prononcés. Cette caractéristique la rend unique en Bretagne. Par ailleurs, ces échanges s'équilibrent entre flux entrants et sortants.

La grande superficie de la zone d'emploi et la localisation excentrée du pôle d'emploi brestois à l'intérieur de la zone limitent le flux des navetteurs malgré l'existence du réseau routier la reliant aux zones de Quimper et Morlaix. Ainsi, seul un actif sur huit entre ou sort de la zone d'emploi de Brest pour travailler contre un sur quatre en moyenne en Bretagne. De même, les migrations résidentielles brestoises sont faibles et contribuent moins qu'ailleurs à la croissance de la population active. En outre, l'attractivité migratoire de la zone recule entre 2007 et 2012.

L'emploi augmente de 1,3 % en cinq ans. Les 2 400 emplois créés sont insuffisants pour absorber la hausse du nombre d'actifs. Ainsi le chômage augmente de 4 200 personnes (+21,4 %). En 2012, 11,4 % des actifs se déclarent au chômage. Le lien entre emploi et chômage est ici d'autant plus direct que la zone entretient relativement peu de flux avec l'extérieur.

Sur le plan sociodémographique, la hausse de population active provient principalement de l'augmentation du taux d'activité, correspondant à l'allongement de la durée de travail des séniors. L'effet démographique est inexistant puisque l'arrivée des jeunes générations sur le marché du travail compense les départs de fin de carrière.

Les projections d'actifs à l'horizon 2030 montrent que la population active continuerait d'augmenter plus rapidement à l'est de la région. Les zones d'emploi de Rennes et Vitré resteraient les plus dynamiques et concentreraient 30 % des actifs bretons, soit 2 points de plus qu'en 2012. Le groupe de territoires du centre-ouest de la Bretagne aurait une population active stable mais sa part se réduirait de 2 points dans le poids régional. Il y aurait ainsi 1 560 000 actifs résidents en Bretagne en 2030, créant, de fait, de nouveaux équilibres sur les marchés locaux du travail. ■

## Définitions et méthode

Une **zone d'emploi** est un espace à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Ce zonage est une partition du territoire adaptée pour l'analyse du fonctionnement des marchés locaux du travail.

On appelle **navettes** les déplacements quotidiens entre le domicile et le lieu de travail. Ne sont retenues ici que les navettes avec changement de zone d'emploi.

Les **migrations résidentielles** sont les changements de domicile enregistrés sur une période d'un an.

Les **dynamiques de population active** sont appréhendées selon deux approches :

- l'approche sociodémographique décomposée en trois facteurs : un effet démographique (évolution de la pyramide des âges modifiant le nombre d'actifs par l'arrivée de jeunes et le retrait de séniors), un effet comportemental (évolution du taux d'activité des 15-64 ans) et un effet migrations résidentielles d'actifs entre zones d'emploi. Chacun de ces effets est quantifié en maintenant les deux autres constants sur la période ;
- l'approche marché du travail, décomposée en trois facteurs : l'évolution de l'emploi, du chômage et des navettes domicile-travail.

On obtient ainsi les égalités suivantes :

Variation de population active = variation effet démographique + variation effet taux d'activité + variation solde des migrations résidentielles = variation emploi + variation chômage - variation solde des navettes.

**Six groupes** de zones d'emploi : la segmentation de la Bretagne en 6 groupes de territoires est réalisée à partir d'une typologie sur les 18 zones d'emploi sur la base des variables décomposant la variation de la population active entre 2007 et 2012.

Insee Bretagne  
36, place du Colombier  
CS 94439  
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :  
Olivier Blau

Rédacteur en chef :  
Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :  
Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013  
© Insee 2016

## Pour en savoir plus

- Fiches d'analyses de l'équilibrage du marché du travail par zone d'emploi et pays sur le site du Gref Bretagne : [www.gref-bretagne.com](http://www.gref-bretagne.com)
- Renouvellement ou reconversion : des enjeux qui varient selon les métiers et les territoires bretons / Christophe Leroy et Christine Levesque ; Hervé Bovi, Valérie Molina ; Gref Bretagne ; Insee Bretagne - Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 29 (2015, nov.) - 4 p.
- Dans les couples aux emplois « distants », le plus qualifié fait la route / Jean-François Hervé, Ludivine Neveu-Cheramy ; Insee Bretagne - Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 18 (2015, mai) - 4 p.

